

Image not found or type unknown



Achat d'une cuisine à la foire à nancy

Par **carole54**, le **10/06/2014** à **09:34**

Bonjour à tous, avec mon mari hier nous avons signé naïvement un contrat pour l'achat d'une cuisine à la foire de Nancy. Après réflexion nous avons changé d'avis car cela c'est passé trop vite, d'un devis on est passé à bon de commande avec une date de livraison qui à été fixé alors que les travaux ne sont pas commencés et pas sur d'être réalisés ! Comment peut-on annulé cette commande ! Merci de vos conseils